

EDITO

SEPTEMBRE 2011

NON LA CRISE N'EST PAS DERRIERE NOUS ! COMBATTONS LA !

En Europe, les peuples de Grèce, du Portugal, d'Irlande, d'Espagne et d'Italie subissent de plein fouet les effets pervers de l'économie capitaliste qui érige la finance et le profit en dogme !

Les états « souverains » utilisent les fonds publics pour renflouer les banques et les actionnaires sans autre résultat que d'augmenter leurs dettes qu'ils feront payer aux salariés !

Mais cela n'est pas encore suffisant, les agences de notation exigent toujours plus d'austérité, au profit des plus riches !

La règle d'or de l'équilibre budgétaire (plus clairement : diminuer les dépenses publiques utiles, et baisser les impôts des plus riches) doit être inscrite dans la Constitution des ETATS et ainsi, empêcher l'application de toute autre politique au service des populations ! Circulez il n'y a plus rien à voir, à voter, à débattre !

FIN DE LA DEMOCRATIE PAR KO CONSTITUTIONNEL !

Le gouvernement français et le Président SARKOZY sont à la pointe de cette politique européenne dont la population hexagonale en subit les effets dévastateurs :

- ★ Hausse du chômage (+ 36 000 chômeurs en juillet).
- ★ 13% de la population en dessous du seuil de pauvreté (moins de 954 € par mois).
- ★ Le pouvoir d'achat s'effondre.
- ★ Les emplois diminuent encore et toujours dans la Fonction Publique.
- ★ La protection sociale et les régimes de retraite sont démantelés.

Que sont donc les agences de notation ?

Paroles d'agents : le vécu dans un sip

Tableau de bord de veille sociale

Accueil du 1^{er} septembre

Y-aura-t-il un SIP à Villeurbanne ?

Le plan de rigueur épargne encore les plus riches (mesures Fillon financées à hauteur de 200 millions pour les hauts revenus et de 2,8 milliards pour les salariés et retraités) et la démocratie est en lambeaux ! (mensonges, manipulation, scandales, écoutes de journalistes, etc ...).

Dans ce contexte délétère, dans lequel la DGFIP n'est pas épargnée, les tentatives dérisoires de nos Directions pour « redonner du contenu au dialogue social », et gérer le stress au travail (TDVS, DUERP, etc ...) apparaissent au mieux comme un emplâtre sur une jambe de bois et au pire comme une opération en trompe l'œil visant à éviter l'explosion sociale.

Partout en EUROPE, la mobilisation s'étend. Les Indignés, les répliques syndicales en Espagne, Grèce, Angleterre et Italie sont les parties visibles de l'iceberg de la contestation.

En France, dès le mois de juillet la CGT a proposé de répliquer dans l'unité et dans la rue, dès la rentrée. L'intersyndicale (sans Force Ouvrière) du 1^{er} septembre a validé la pertinence de nos analyses et en symbiose avec les luttes européennes, la journée du 11 OCTOBRE permettra l'expression de la colère des salariés du public et du privé.

D'AUTRES CHOIX ECONOMIQUES SONT POSSIBLES ET INDISPENSABLES, IMPOSONS LES !

Le 11 octobre, MANIFESTATION à LYON, Manufacture des TABACS à 11 HEURES

QUE SONT DONC LES AGENCES DE NOTATION ?

On nous rebat les oreilles sur la nécessité de nous serrer encore un peu plus la ceinture. Il faut en effet que l'économie française complaise aux marchés financiers et se voit attribuer une bonne note par les agences de notation. Mais que sont donc ces agences de notation qui font trembler les états comme si elles étaient d'essence divine et descendaient des cieux pour apporter le châtiment à ceux qui désobéissent aux lois des marchés financiers ?

La section CGT a estimé que la brève analyse qui suit est un modèle de synthèse sur un sujet qui paraît compliqué mais ne l'est pas tant que cela dès lors qu'on y dirige le projecteur. Les lignes qui suivent sont de Nasser Mansouri-Guilani, responsable du secteur économique de la CGT.

« Les agences de notation sont des établissements privés au service des marchés financiers et particulièrement des spéculateurs. »

Leur mission principale consiste à rassurer les capitaux financiers et notamment les spéculateurs, appelés abusivement « investisseurs », en analysant si les emprunteurs potentiels (entreprises, banques, Etat, collectivités) sont en mesure de rembourser leur dette.

Pour cela, elles donnent des notes aux emprunteurs voire au type de titre financier qu'ils veulent émettre (obligations, actions, produits dérivés). Ces notes déterminent ensuite le degré de facilité avec laquelle les emprunteurs peuvent chercher de l'argent.

La note détermine « la prime de risque ».

Celle-ci est faible lorsque la note est élevée.

Elle augmente au fur et à mesure que la note se dégrade.

La rentabilité augmente avec la prime de risque, d'où la dérive dans la spéculation.

L'essor des agences de notation s'explique par la globalisation financière, la déréglementation des marchés et l'accumulation des capitaux financiers. Les emprunteurs peuvent désormais chercher de l'argent sur le marché mondial. Et les prêteurs cherchent un placement rentable sur ce même marché.

Le « marché de notation » est dominé par trois firmes : Standard & Poor's (S&P), Moody's, Fitch. Les agences sont rémunérées par les clients dont elles évaluent le risque. Ce qui crée un conflit d'intérêts : l'agence peut négliger les défauts du client. De plus, les montages financiers sophistiqués (produits dérivés, titrisation) sont mieux rémunérés. Ce qui alimente la dérive spéculative. Enfin, les agences de notation sont en concurrence pour attirer les clients, ce qui provoque un comportement laxiste chez elles.

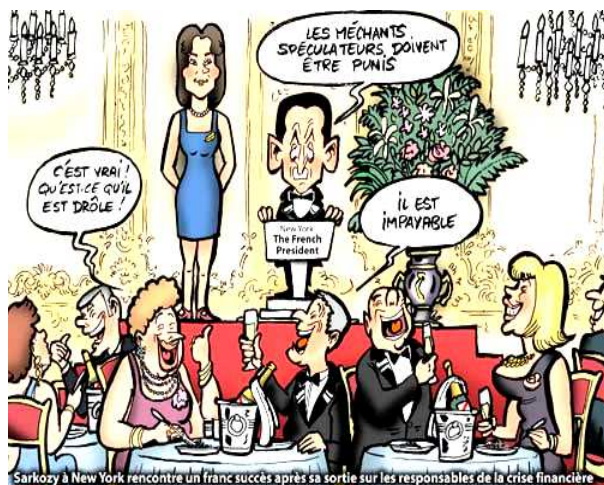
Les méthodes d'évaluation des agences sont opaques. Les critères retenus sont purement financiers, ce qui pénalise l'emploi et la dimension sociale. Ces défauts expliquent pourquoi ces agences sont incapables d'anticiper les difficultés. Et lorsque celles-ci se produisent, elles ont tendance à sur-réagir.

Depuis les années 1990, on a vu se multiplier les dérives des agences. La crise actuelle a surtout mis en évidence la nécessité de superviser voire de contrôler ces agences. Cette régulation est certes indispensable, mais le fond du problème est ailleurs.

Si l'essor des agences de notation s'explique par la suraccumulation des capitaux financiers, **la résolution fondamentale du problème nécessite d'empêcher cette suraccumulation qui est à l'origine de la crise actuelle.**

Cela nécessite de revaloriser le travail et d'accroître le potentiel de croissance économique. Cela passe notamment par la promotion de l'emploi qualifié, la hausse des salaires et le développement des investissements productifs.

Le système financier, la fiscalité et les fonds publics doivent être mobilisés à ces fins. »



PAROLES D' AGENTS : LE VECU DANS UN SIP

Depuis quand travailles-tu dans ce service ?

Depuis 1990, à cette époque c'était un Centre des Impôts, je possède donc une certaine expérience professionnelle.

Comment s'est passé la mise en place du SIP ?

Nous avons d'abord eu un accueil conjoint avec les collègues de la trésorerie pendant 3 ans. Puis de nombreuses réunions ont eu lieu, souvent houleuses puis plus calmes à la fin. La cohabitation était difficile car les méthodes de travail étaient différentes et les nouvelles tâches nombreuses et fastidieuses. En ce qui concerne l'aménagement des locaux, cela a été long et compliqué, ce qui ne facilitait pas notre travail. Une fois installé, le 20/04/2009, il n'y a eu aucune inauguration, ni visite des responsables de la DGFIP ! Cela a été interprété comme une forme de mépris par le personnel.

La "fusion" avec les collègues de la filière gestion publique a t'elle pris (travail, cohésion, ...) ?

Pour l'accueil, le fait qu'une partie des agents de l'ex-CDI travaille en collaboration avec les agents chargés du recouvrement a permis de faire le lien entre nous. Malgré tout, les débuts "communs" ont quand même été tendus... A noter que la direction

nous a laissé nous "débrouiller". Une seule réunion a été faite dans l'urgence, quand ils ont eu peur de notre réaction vis à vis du futur responsable du SIP. Et nous n'avons eu aucune réponse précise à nos questions !

Comment la politique de suppression de postes se répercute t'elle sur ton travail de tous les jours et notamment pendant les campagnes ?

La suppression de poste impacte clairement la qualité de nos emplois : abandons de tâches, un travail fait souvent dans l'urgence, sans visibilité, etc.. Plus de réception assise et téléphonique et donc plus de stress et de pression. Et ça va continuer encore cette année...

Comment ton chef de service gère t'il tout cela?

Il adopte des méthodes de travail afin d'améliorer les statistiques, ou du moins il essaie de faire en sorte qu'elles soient les moins mauvaises possibles. Notre environnement de travail lui n'est pas amélioré... Il se dédouane également totalement des décisions prises par la direction concernant les conditions de travail, les suppressions de postes. Il adopte la position fataliste : *"que voulez que j'y fasse ?"* C'est une forme d'irresponsabilité dans sa fonction. Quel gâchis !

Plus qu'un long discours, ces propos montrent bien que la CGT a eu raison de dénoncer la mise en place des Services des Impôts des Particuliers. Les suppressions d'emplois, la polyvalence imposée et la gestion par les indicateurs sont également des facteurs aggravants. Nous continuerons à exiger avec pugnacité de véritables moyens de fonctionnement, pour tous les services,

TABLEAU DE BORD DE VEILLE SOCIALE

C'est un des outils développés (ou déployés) par la DGFIP (Duerp, guide des risques psycho sociaux, développement des assistants de prévention (*ex-ACMO*), Espace De Dialogue, nombre d'indicateurs...) pour répondre aux questions sur les « conditions de vie au travail ». **Le TBVS est composé d'une soixantaine d'indicateur** (socle ou optionnel) répertoriés selon trois items : **vie du service**, (temps de travail, mouvement du personnel, ...), **relations sociales et professionnelles** (CTP, CHS,...), et **santé et sécurité des agents** (accidents de services, maladies, ...). Ces indicateurs sont alimentés selon une périodicité trimestrielle ou annuelle, par le service RH ou par les services eux-même.

Dans le département, à l'occasion d'une réunion d'information, M. Moncéré informe les OS de la mise en place du TBVS, d'ici la fin de l'année. Il demande l'avis des OS sur le choix des indicateurs optionnel. L'intérêt du TBVS sera sa lecture dans le temps, il sera une succession de « *photographies de l'état des services* »... Les chefs de services pourront l'utiliser dans leur gestion RH.

Sur la forme, la CGT a demandé que l'information soit donnée en CTP, seule instance institutionnelle pour informer et recueillir l'avis des OS. En conséquence, aucun avis n'a été donné sur le choix des indicateurs optionnels.

Sur le fond, la CGT a rappelé une nouvelle fois que la **dégradation de la situation dans les services appelait d'autres décisions qu'un énième document de recueil d'information**. Nous avons aujourd'hui à notre disposition suffisamment d'éléments qui ciblent les causes profondes de la dégradation continue des conditions de vie au travail des agents. Les suppressions d'emplois, un management de plus en plus coercitif centré sur la seule satisfaction des indicateurs, une conception productiviste du travail qui génère perte de sens du travail et dégradation de sa qualité, l'individualisation des agents, la reconnaissance insuffisante des qualifications sont les sources principales du mal être des agents. L'étude du CNAM en apporte encore aujourd'hui confirmation. Nous voulons du concret.

VITE, IL Y A URGENCE !

ACCUEIL DU 1^{ER} SEPTEMBRE

Notre section était présente le 1^{er} septembre à l'amphithéâtre de la CAE, pour souhaiter la bienvenue aux collègues arrivant à la DRFiP.

Nous tenons une nouvelle fois à dénoncer les conditions dans lesquelles la Direction autorise les organisations syndicales à se présenter. Les horaires de passages pré-établis et les temps de paroles octroyés aux divers intervenants (mutuelle, action sociale, restaurant administratif, ...) n'ont pas été respectés. Les OS ont donc été amenées à ne pas intervenir en fin de cession (le matin et l'après-midi) afin de libérer les collègues légitimement impatients d'en finir avec cette formalité. Vu l'heure tardive, rares sont ceux, qui ont pu prendre le temps de venir à la rencontre des OS. Installées dans les salles du centre de formation.

Pour autant, cela n'empêche pas la Direction de se vanter, auprès de nos nouveaux collègues, de la qualité du dialogue social dans le département et des bonnes relations entretenues avec les OS et de son souci de conditions de vies au travail.

Ceux-ci auront ainsi pu mesurer in-situ les limites de l'exercice ! Cette vision agréable et courtoise du département, ne survivra pas au mois de septembre. Nos nouveaux collègues auront rapidement l'occasion de constater que la réalité dans les services est bien différente. Le 1^{er} septembre, c'est plutôt de nouvelles chaises vides dans les services ! Le rouleau compresseur passe périodiquement pour réduire les effectifs. Pour les agents restants, c'est l'accroissement des charges de travail, du temps de formation (en cours ou par les collègues), l'adaptation aux transferts des missions et réorganisation diverses,... Bien sûr, tout cela est facilité par une informatique toujours « *plus simple et plus efficace* » !

Nous aurons très vite l'occasion, anciens et nouveaux collègues, tous ensemble, de nous faire entendre pour réclamer l'arrêt immédiat des suppressions de postes et le remplacement des départs à la retraite ! Et dans l'immédiat, rendez-vous est donc déjà pris le 11 octobre ! Nous demandons donc à l'administration, si soucieuse du dialogue social et des conditions de vie au travail, de revoir sa copie pour l'année prochaine !

Encore une fois, bonne installation à tous dans ce département du Rhône où ... tout va bien !



Y-AURA-T-IL UN SIP A VILLEURBANNE ?

Assurément oui ! Mais il ne se fera pas sur la base du projet présenté en 2010. Le dossier a été transmis à la Direction générale en fin d'année 2010. Les méandres administratives sont telles que le dossier n'as rejoint le bureau du DG que fin avril 2011 ! L'accord sur le projet est enfin donné en juin : feu vert pour une négociation avec le propriétaire sur les travaux à faire avant installation, ... Faute de certitude monétaire, ou peut-être lassé d'attendre, le propriétaire a fait savoir qu'il ne souhaitait plus louer ses locaux à la DGFIP. **Fin des discussions !**

Forte d'un accord sur le principe, la direction locale va rechercher un nouveau site. L'objectif est d'avoir un projet présentable avant la fin de l'année 2012. Le Directeur régional a manifesté son agacement suite à ce contre temps et a exprimé sa volonté d'obtenir une réponse rapide pour le prochain projet.

Lyon, le 22 septembre 2011

Syndicat CGT Finances Publiques Rhône : - 165 rue Garibaldi 69003 Lyon - 04 78 63 32 29 – permanence le jeudi après midi local syndical

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/69/> - e.m@il : cgt.drifp69@dgfp.finances.gouv.fr

Syndicat National CGT Finances Publiques :-Case 450 ou 451 - 263, rue de Paris 93514 MONTREUIL CEDEX -

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip/> - e.m@il : dgfp@cgt.fr - cgt@dgfp.finances.gouv.fr